

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 16 juin 2022

Objet : DECISION MODIFICATIVE sur le budget principal, les budgets annexes Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

L'an deux mille vingt-deux, le seize juin à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le sept juin 2022, se réunit en session ordinaire, en salle des commissions n°1, au Conseil Départemental de la Haute-Vienne, en présentiel et sous forme de visioconférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice: 54 – 164 voix Présents: 32 (dont 9 procurations) -82 voix Votants: 32 Pour soit 82 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST - 6 voix - Président - PRESENTIEL Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP - VISIO Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3^{ème} VP – VISIO Mr Stéphane DESTRUHAUT - 6 voix - 4ème VP - PRESENTIEL Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP - VISIO Mr Alain GRASS - 1 voix – 6^{ème} VP - VISIO Mr Jean-Paul BARRIERE – (procuration donnée à Mr Horry) – 1 voix – 7ème VP Mr Jean-Jacques CAFFY– 1 voix – VISIO Mr Camille CARCAT - 1 voix - VISIO Mme Céline COLLET-DUFAYS - 1 voix - VISIO Mr Bernard CONTINSOUZAS - (suppléant de Mr P. Vidau) - 2 voix - VISIO Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix - VISIO Mr Jean-Bernard DOGNON (suppléant de Mr Delautrette) - 1 voix - VISIO Mr Bruno FLEURY – (procuration donnée à Mr Bernardie) – 1 voix Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix – VISIO Mr Albin FREYCHET - 15 voix - VISIO Mme Sarah GENTIL - (procuration donnée à Mr Grass) - 2 voix Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO
Mr Fabien HABRIAS (suppléant de Mr P.Allard) – 1 voix – PRESENTIEL Mr Jean-Marie HORRY - 1 voix – PRESENTIEL Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix – VISIO Mr Vincent LEONIE – (Procuration donnée à JM Bost) - 2 voix Mr Alain FAUCHER – 1 voix – VISIO Mr Guy MONTET - 1 voix - VISIO Mr Thierry MUZETTE – (procuration donnée à Mr Y.Le Gouffe) – 1 voix Mr Pierre PEYRAMAURE – (procuration donnée à Mme Rome) – 2 voix Mr Joël ROYERE – (suppléant de Mr T.Cotiche) – 1 voix – VISIO Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix – VISIO

Conseiller Départemental Haute-Vienne Vice-Présidente Département Corrèze Vice-Présidente Département Creuse Vice-Président Département Hte-Vienne Vice-Président Agglo Bassin Brive Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine Vice-Président CC Haut Limousin en Marche Vice-Président CC Pays d'Uzerche Vice-Président CC Portes Creuse Marche Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive Conseiller communautaire CC Pays Dunois Conseiller comm CC Pays de Nexon Monts de Chalus Conseiller Communautaire Tulle Agglo Président CC Briance Combade Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine Adjointe au Maire de Limoges Vice-Président de la CC Val de Vienne Vice-Président de la CC POL Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature Conseiller communautaire CC ELAN Adjoint au Maire de la Ville de Limoges Vice-Président CC Noblat Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière Délégué communautaire Syndicat de la Diège Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest Présidente du Département de la Creuse Conseillère Départementale de la Corrèze Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin Adjoint au Maire Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix Mr Pierre CHEVALIER – (et son suppléant) – 2 voix Mr Francis COMBY – (et son suppléant) – 1 voix Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (et son suppléant) – 1 voix Mr Jean-DUCHAMBON – (et son suppléant) – 1 voix Mr Mathieu HAZOUARD – (et son suppléant) – 1 voix Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix Mr Jean-Claude LEBLOIS – (et sa suppléant) – 1 voix Mr Jean-Claude LEBLOIS – (et son suppléant) – 6 voix Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) – 1 voix Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) – 1 voix Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléant) – 1 voix Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 2 voix Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 1 voix Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 1 voix Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 1 voix Mr Princent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix Mr Princent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix Mr Princent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 1 voix

Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration donnée à Mr Montet) – 1 voix Mr Joël VILARD – 1 voix - VISIO

Mr Rémy VIROULAUD - (procuration donnée à Mr Carcat) - 2 voix

Vice-Président Agglo Grand Guéret Vice-Présidente Département Corrèze Président du Syndicat de la Diège Président CC Pays Lubersac Pompadour Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières Vice-Président de la CC POL Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine Vice-Président CC Haut Limousin en Marche Vice-Président Tulle Agglo Président du Conseil Départemental Haute-Vienne Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret Conseiller Départemental Creuse Président CC Pays Sostranien Vice-Président CC Midi Corrézien Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne Président CC Bénévent Grand Bourg Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine Vice-Président CC Gartempe Saint Pardoux Vice-Président Agglo Bassin Brive Délégué titulaire du Syndicat de la Diège Vice-Président de la CC Creuse Confluence Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine





Une première décision modificative est nécessaire pour le budget principal et pour les budgets annexes Corrèze. Creuse et Haute-Vienne.

Il convient, à cet effet, de prévoir, les inscriptions et ajustements de crédits comme détaillés ci-dessous :

Budget Principal:

Section d'investissement :

Il est proposé d'inscrire sur la section d'investissement du budget principal,

Dépenses d'investissement :

- 1 500€ sur le <u>chapitre 21</u> « Immobilisations corporelles », compte 2183 « matériels de bureau et informatique ».
- 500€ sur le chapitre 21 « Immobilisations corporelles », compte 2184 « mobiliers »

Cette dépense est financée par une baisse de dépense de 2 000€ sur le <u>chapitre 23</u> « *immobilisation en cours »* compte 2315.

Budget Annexe Corrèze:

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement :

- 400 000 € sur le <u>chapitre 20</u> « Immobilisations incorporelles », compte 2088 « autres immobilisations incorporelles » au titre des droits d'Usage ENEDIS et AODE.

Cette dépense est financée par une <u>baisse dépense du même montant</u> sur le <u>chapitre 23</u> « *immobilisation en cours »* **compte 2315**.

Budget Annexe Creuse:

Section de fonctionnement :

Il est proposé d'inscrire sur la section de fonctionnement du budget annexe Creuse :

Dépenses de fonctionnement :

Du fait de l'évolution rapide du déploiement FttH sur le jalon 2, il convient d'inscrire des dépenses supplémentaires :

- au titre des frais Orange GC IBLO et pénalités de retard :
 - 300 000 € sur le <u>chapitre 65</u> « Autres charges de gestion courante », compte 6518 « Redevance pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires »
 - 30 000 € sur le <u>chapitre 67</u> « Charges exceptionnelles », compte 6711 « Pénalités de retard pour non-fourniture des Dossiers de Fin de Travaux dans les délais »

Ces nouvelles dépenses sont prises en charge, sur cette même section, par une baisse budgétaire de **330 000€** sur le chapitre 023 « Opération d'ordre - Virement à la section d'investissement ».



N°823-2



Cette opération impacte, par ailleurs, mécaniquement, la section d'investissement comme décrit plus

Dépenses d'investissement :

au titre des droits d'usage ENEDIS/AODE

Ce réajustement de dépenses supplémentaires sur la section d'investissement ainsi que la baisse des recettes d'investissement de 330 000€ sont synthétisés par les mouvements budgétaires ci-dessous :

Il est ainsi proposé d'inscrire sur la section d'investissement du budget annexe Creuse :

Section d'investissement

Dépenses d'investissement :

- 100 000€ sur le chapitre 20 « Immobilisations incorporelles », compte 2088 « autres immobilisations incorporelles » relatifs aux droits d'usage ENEDIS/AODE,
- 430 000 € sur le chapitre 23 « Immobilisations en cours », compte 2315.

Recettes d'investissement :

-330 000€ chapitre 021 « Opérations d'ordre - Virement de la section de fonctionnement (recettes) »

Budget Annexe Haute-Vienne:

Section de fonctionnement :

Il est proposé d'inscrire sur la section de fonctionnement du budget annexe Haute-Vienne :

Dépenses de fonctionnement :

Du fait de l'évolution rapide du déploiement FttH sur le jalon 2, il convient d'inscrire des dépenses supplémentaires :

- au titre des frais Orange GC IBLO et pénalités de retard :
 - 200 000 € sur le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », compte 6518 « Redevance pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires »
 - 10 000 € sur le chapitre 67 « Charges exceptionnelles », compte 6711 « Pénalités de retard pour non-fourniture des Dossiers de Fin de Travaux dans les délais »

Ces nouvelles dépenses sont prises en charge, sur cette même section, par une baisse budgétaire de 210 000€ sur le chapitre 023 « Opération d'ordre - Virement à la section d'investissement ».

Cette opération impacte, par ailleurs, mécaniquement, la section d'investissement comme décrit plus bas.

Dépenses d'investissement :

au titre des droits d'usage ENEDIS/AODE

Ce réajustement de dépenses supplémentaires sur la section d'investissement ainsi que la baisse des recettes d'investissement de 210 000€ sont synthétisés par les mouvements budgétaires ci-dessous :



de la Corderie



Il est ainsi proposé d'inscrire sur la section d'investissement du budget annexe de la Haute-Vienne :

Section d'investissement

Dépenses d'investissement :

- 100 000€ sur le <u>chapitre 20</u> « *Immobilisations incorporelles »*, compte 2088 « autres immobilisations incorporelles » relatifs aux droits d'usage ENEDIS/AODE,
- - 310 000 € sur le chapitre 23 « Immobilisations en cours », compte 2315.

Recettes d'investissement :

- **-210 000€** chapitre 021 « Opérations d'ordre - Virement de la section de fonctionnement (recettes) »

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical votent, à l'unanimité :

• la décision modificative n°1 pour le budget principal et pour les budgets annexes de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne, dans leur totalité et par chapitre tel que présenté ci-dessus.

Jean-Marie BOST Président de DORSAL

Certifié transmis au représentant de l'Etat le Publié par affichage le : 22 juin 2022



